



Le CNGOF salue le rapport de la mission périnatalité et appelle à passer à l'action

Le Collège national des gynécologues et obstétriciens français (CNGOF) accueille favorablement le rapport « Pour une politique périnatale à la hauteur des enjeux », remis à Mme la ministre de la Santé par les professeurs Marie-Pierre Bonnet, Elsa Kermorvant et Loïc Sentilhes. Ce travail propose une synthèse solide sur les difficultés de la périnatalité en France et sur les réformes qui doivent être entreprises, dans un contexte de hausse de la mortalité infantile et de pénurie des ressources humaines dans les maternités. Il doit désormais déboucher sur des actions concrètes.

Un nouveau rapport qui conforte le consensus existant

Le CNGOF avait pris ses distances avec le chantier sur la périnatalité lancé par le ministère de la Santé, en février dernier, faute d'avoir pu obtenir une feuille de route suffisamment précise et les garanties d'une véritable concertation avec les sociétés savantes concernées. Ces réserves n'empêchent pas, aujourd'hui, de reconnaître la qualité du rapport remis fin septembre à Stéphanie Rist. Celui-ci rejoint largement les constats et les propositions portés par les sociétés savantes du champ de la périnatalité comme par les rapports de la Cour des comptes et du Sénat. Il souligne ainsi que la pénurie grave de médecins et de sages-femmes dans les maternités impose d'engager sans délai un regroupement des plateaux d'accouchement.

Cette nouvelle convergence isole davantage la position adoptée par le rapport de l'Inspection générale des affaires sociales (Igas), qui avait semé le trouble au cœur de l'été, en jugeant ces regroupements inutiles..

Il est temps, maintenant, de passer à l'action

Le CNGOF soutient également avec force la nécessité de créer auprès du ministère de la Santé une instance nationale de pilotage de la périnatalité, associant les représentants des professionnels concernés. Cette proposition, placée en tête des préconisations du rapport de la mission périnatalité, rejoint la demande formulée par notre Collège dès le lancement du chantier ministériel d'un pilotage concerté, inscrit dans la durée.

Après les rapports de l'Académie nationale de médecine, du Sénat, de la Cour des comptes et de l'Igas, ce nouveau travail vient enrichir un diagnostic déjà largement documenté. Le temps ne peut



plus être à l'accumulation des rapports. Les constats sont clairement établis et les préconisations largement partagées.

Le CNGOF appelle les pouvoirs publics à traduire sans délai ces recommandations en décisions concrètes et à passer, enfin, à l'action.

Contact presse :

William Lambert / 06 03 90 11 19 / lambertcommunication@gmail.com